Ou

# GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

Section: EVEIL DE L'ENFANT - 1er PAS VERS L'EVEIL

### NOTE D'INFORMATIONS

## CONFIRMATION D'INSCRIPTION

A réception de votre dossier complet (format papier sans recto/verso)

• <u>Par courrier</u>: Adresser à : GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX

G AG -MAIRIE DE GOUVIEUX- 48 RUE DE LA MAIRIE -

60270 GOUVIEUX

Au plus tard le mercredi 04 septembre 2024

Ou lors de la Permanence qui aura lieu au gymnase pour le retour des dossiers avant la reprise des cours, Au plus tard le mercredi 04 septembre 2024

Lors du Forum des associations

Qui aura lieu : le samedi 07 septembre 2024 de 10 heures à 13 heures

au gymnase de Gouvieux

L'INSCRIPTION de votre enfant ne sera effective qu'accompagnée du règlement de la cotisation annuelle (non remboursable).

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner au : 06.09.59.22.63

# GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

**Section**: EVEIL DE L'ENFANT

Cours du mercredi 14h30/15h30

Ou du samedi 14h00/15H00 ou 15h15/16h15

1er PAS VERS L'EVEIL mercredi 11h00/12h00

## FICHE D'INSCRIPTION

**PHOTO** 

NOM:	PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :	LIEU :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE:
<b>~</b>	
ADRESSE MAIL:	
PROFESSION DES PARENTS : PERE :	MERE :
Pièces à Fournir	
<ul> <li>1 enveloppe (format 22,5 x 16) timbrée pou À 1</li> <li>1 certificat médical obligatoire dès le 1<sup>er</sup> c pour les anciens, il doit dater de – de troi</li> </ul>	rif en cours adresse des parents <b>par famille</b> . ar plus de 50 gr. 'adresse des parents <b>, par enfant</b> . <b>ours, pour les nouveaux inscrits, datant de – de 3 mois,</b>
l'enfant ou 1er pas vers l'éveil) pour la saison 202 des séances et m'engage à ce que mon enfant par	de gymnastique Artistique de Gouvieux (section éveil de 24/2025. Je reconnais avoir pris connaissance des horaires rticipe assidûment aux séances. Le club n'est responsable onnaissance du règlement intérieur et en accepte les
Gouvieux le 2024	Signature, précédée de la mention

« Lu et approuvé »

# GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

# Section: EVEIL DE L'ENFANT – 1er PAS VERS L'EVEIL FICHE COMPTABLE

Espèces:....

NOM DES PAREN ADRESSE :	TS:	
Téléphone domicile	:	Téléphone portable :
NOM ET PRENOM (Inscrits)	I DES ENFANTS :	1: 2: 3:
	COTIS	SATION ANNUELLE
GYMNASTIQUE S	SPORTIVE FEMININE/N	MASCULINE
	EUROS	TOTAL EUROS
1 <sup>er</sup> enfant	310.00	
2 <sup>ème</sup> enfant	290.00	
3 <sup>ème</sup> enfant	240.00	
EVEIL DE L'ENFA	ANT	••••••
1 <sup>er</sup> enfant	300.00	
2ème enfant	260.00	
3ème enfant	220.00	
1 <sup>ER</sup> PAS VERS L'EVEIL		
1 <sup>er</sup> enfant 2 <sup>ème</sup> enfant 3 <sup>ème</sup> enfant	280.00 240.00 200.00	
TOTAL		
Pour toutes facilités d	de paiement, contacter le cl	ub
Réglé par chèque : N Pass	l°:eport CD 60 déduire 15 e	Banque :uros oui - non si document transmis avec le règlement

# GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

Section: EVEIL DE L'ENFANT - 1er PAS VERS L'EVEIL

# **CONTRÔLE MEDICAL**

#### NATURE ET VALIDITE DU CERTIFICAT MEDICAL

Avant de délivrer une licence autorisant la pratique compétitive ou non, toute fédération sportive doit obtenir du pratiquant un certificat médical de **non-contre-indication**, établi par tout médecin de son choix. Ce certificat doit obligatoirement préciser **la ou les disciplines autorisées** et/ou les disciplines exclues, si le médecin préfère cette dernière formulation (tout, sauf ...).

Le contrôle médical étant **annuel**, le certificat médical ne peut normalement être antérieur de plus d'un an à la date de chaque compétition de la saison en cours. Dans la pratique, les associations présenteront donc un certificat médical **établi après le 1**<sup>er</sup> **juillet 2024**, pour être valable durant l'année sportive qui débute le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et se termine le 31 août 2025

## **CERTIFICAT MEDICAL**

Je soussigné DOCTEUR	
Certifie avoir examiné l'er	nfant
Le	, et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication
Cliniquement décelable à	la pratique de l'activité « EVEIL <b>DE L'ENFANT</b> » <b>OU</b>

**CACHET DU PRATICIEN** 

**SIGNATURE** 

# GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

Section : EVEIL DE L'ENFANT - 1er PAS VERS L'EVEIL (bébé)

# **AUTORISATION PARENTALE**

<b>OBJET</b> : AUTORISATION DE SO	DINS SUR UN MINEUR ET SUITE A DONNER
Père – mère – tuteur – (rayer N° de sécurité sociale : Agissant en qualité de représ NOM PRENOM de l'enfant	entant légal de l'enfant mineur :
<u>AUTORISE</u> :	
	gien à pratiquer tous les cas liés à l'intervention chirurgicale, et nateur, à pratiquer tous les actes détachables du processus opératoire.
	quer ou à faire pratiquer tous les examens nécessaires à l'établissement d les échéant dans un centre hospitalier.
Ainsi que, sa sortie a	près soins et accord du médecin, sous la responsabilité d'un des cadres.
FAIT A :	LE:
SIGNATURE ( <b>Précédée de la me</b> r	ntion « lu et approuvé).
PERSONNES A PREVENIR EN O	CAS D'ACCIDENT : (veuillez indiquer le lien de parenté avec l'enfant)
TEL PORT (Mère) : Ou	TEL PORT (Père) :
	Prénom:
Adresse:	
T: Domicile:	Bureau :
Ou autres:	
(Nourrice): Nom:	Prénom:
Adresse:	
_	

# GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

Section: EVEIL DE L'ENFANT - 1er PAS VERS L'EVEIL (bébé).

### REGLEMENT INTERIEUR

## **CONSEILS PRATIQUES**

#### EVEIL DE L'ENFANT ou 1er PAS VERS L'EVEIL (MIXTE)

- Pas de tenue obligatoire, seulement une tenue pratique, pieds nus, ou chaussettes, et claquettes pour aller du vestiaire aux salles.
- Une petite bouteille d'eau, ou une gourde non cassable, marqué au nom de l'enfant.
- LA PRESENCE D'UN PARENT EST INDISPENSABLE pour tout enfant de moins de trois ans.
   15 H 15 à 16 H 15 ET DES SEANCES DU MERCREDI MATIN DE 11H00 A
- Elle est non souhaitée pendant la durée des séances DU SAMEDI des plus grands de 14H00 à 15H00.
- Les parents peuvent attendrent dans les vestiaires ou dans le hall d'entrée.
- EN CAS D'URGENCE UNIQUEMENT, TEL.: 06 09 59 22 63
- PAS DE SEANCES LE SAMEDI DE CHAQUE VACANCES SCOLAIRES, (Sauf exception)

#### AUCUN COURS N'EST ASSURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez téléphoner au : 06 09 59 22 63

### DOCUMENTS A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Pendant la période d'essai les enfants devront obligatoirement être munis du **CERTIFICAT MEDICAL pour la première inscription ou datant de moins de trois ans pour les anciens,** ou à défaut **UNE AUTORISATION** de décharge, dûment remplie par les parents, qui sera à votre disposition sur simple demande.

# SECURITE

Les parents veilleront aux heures d'entrées, jusqu'aux vestiaires (dans le cas contraire l'association décline toutes responsabilités en cas d'absences non signalées, d'incidents ou d'accidents survenus avant / pendant / après les cours et/ou en l'absence de responsables), et de sorties. La présence régulière est fortement conseillée, toutes absences devront être signalées aux monitrices. Pour les enfants doivent toujours avoir les cheveux bien attachés, pour tous ne **porter aucun bijou**, ni vêtements avec des parements pouvant présenter un danger .

### **RELATIONS PARENTS / MONITRICES**

Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial à la responsable Madame Christine COCHINARD. Toutes les informations adressées aux parents doivent être signées après lecture et remises à l'association. Merci de vos observations.

Contact téléphonique : 06 09 59 22 63 – ou par mail : christine.cochinard@club-internet.fr

Les réponses de participation ou non-participation aux compétitions, et ou évènements....... doivent être rendues obligatoirement et en respectant impérativement les dates de retour.

#### **COTISATION**

La cotisation est annuelle, elle est non remboursable pour quelques motifs que ce soit.

Pour les enfants du groupe 1<sup>er</sup> PAS VERS L'EVEIL inscrits en cours de saison un tarif dégressif, comme pour les autres sections, sera établi afin de permettre une inscription en cours d'année.

# GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX G.A.G.

Section: EVEIL DE L'ENFANT - 1er PAS VERS L'EVEIL

### PLANNING DES SEANCES

### EVEIL DE L'ENFANT MULTI-ACTIVITE (MIXTE)

Les séances EVEIL DE L'ENFANT débuteront LE MERCREDI 11 septembre 2024 OÙ LE SAMEDI 14 septembre 2024 (Selon le jour de votre groupe)

Pour les enfants nés en 2021 - 2020 - 2019 - 2018 – **le mercredi** de 14 h 30 à 15 h 30 **2021 (accompagnés d'un parent)** 

**OU** 

Pour les enfants nés en 2020 - 2019 - 2018 - le **samedi** de 14 h 00 à 15 h 00

Pour les enfants nés en 2021 - 2022 le **samedi** de 15 h 15 à 16 h 15

(Accompagnés d'un parent)

ET LE MERCREDI 18 SEPTEMBRE 2024 POUR LE GROUPE 1<sup>er</sup> PAS VERS L'EVEIL

# 1er PAS VERS L'EVEIL 6 MOIS/24 MOIS

Pour les enfants nés en 2023 - 2024 le mercredi de 11h00 à 12h00

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

Les enfants nés en 2018 ont le choix entre la gymnastique (AGRES) ou l'éveil de l'enfant (MULTI-ACTIVITES)

AUCUN COURS N'EST ASSURE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES NI LE SAMEDI DE CHAQUE VACANCES SCOLAIRES.

### 2024/2025



#### SUR LE SITE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE

Le Passeports Citoyen (uniquement pour les jeunes habitant l'Oise) permet aux jeunes de moins de 18 ans de bénéficier d'un **remboursement de 15 € sur leur licence sportive**. Avec cette aide, limitée à **deux licences par personne**, le Département encourage la pratique sportive dans l'Oise et soutient ses clubs et associations en facilitant les inscriptions.

Dans le menu déroulant cliquer sur **OMNISPORT FSCF** 

Vous trouverez le club : **GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX** 

#### **ATTENTION**

LES 15 EUROS SERONT DEDUIT DE LA COTISATION A CONDITION QUE LE PASSEPORT SOIT REMIS EN MEME TEMPS QUE LA COTISATION.

(Nous avons rencontré trop de difficulté à les avoir tous et aussi qu'ils soient libellés au nom de : GYMNASTIQUE ARTISTIQUE DE GOUVIEUX).